



DEVENEZ JUGE D'EQUITATION DE TRAVAIL



Participez à l'encadrement des compétitions de la FFE et devenez acteur de votre discipline. Vous pouvez devenir officiel de compétition en accédant facilement aux cursus de formation mis en place par la fédération.

Le **Juge Club d'Equitation de Travail** est une personne titulaire d'une licence pratiquant en cours de validité, enregistrée sur une DUC de concours Club et ayant officié à ce concours.

Vous trouverez la suite du cursus de formation dans le tableau suivant :

	Formation	Experience requise	Promotion
National	Suivre un cours labellisé FFE tous les ans	Avoir réussi un test écrit et en vidéo.	<ol style="list-style-type: none">1. Constitution du dossier2. Envoi du dossier complet au CRE3. Validation par le CRE

Un juge n'ayant participé à aucun jury durant un an ne figurera plus sur la liste des juges labellisés de la discipline.

Pour garder leur niveau, les juges doivent suivre la formation demandée.

Vous pouvez trouver les épreuves que vous êtes habilités à juger en fonction de votre niveau sur les Dispositions Spécifiques de l'Equitation de Travail, Art. 3.3.

Directeurs de cours :

Les juges National, labellisés FFE et officiant régulièrement, peuvent assurer la fonction de Directeur de Cours jusqu'au niveau National.

DOSSIER :

Pour les candidatures au niveau de Juge National :

- Formulaire d'inscription
- Lettre de motivation
- Attestation de cours
- Attestation de réussite au test

Le dossier complet est à faire parvenir au CRE



EQUITATION DE TRAVAIL

FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA PROMOTION DE JUGE

STATUT ACTUEL :

DEMANDE :

Pour la promotion au statut de Juge National

Nom – Prénom : _____

Tél privé : _____

Date de naissance : _____

Tél prof : _____

No de licence : _____

Mobile : _____

Adresse : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Participation aux Cours (deux dernières années) :

Année	Lieu	Nom du Directeur de Cours

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion des licenciés. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Club, Parc Equestre, 41600 Lamotte Beuvron.*

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

AVIS DU PRESIDENT DU CRE :

AVIS ET DECISION DE LA FFE

Date et signature :

Date et signature :

ATTENTION :

- Ce formulaire dûment complété doit figurer dans le dossier de demande de promotion. Le détail des pièces justificatives obligatoires à la constitution du dossier est rappelé dans le document précédent.
- Le dossier est à conserver par le CRE pour les National